

CHANTIERS

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Email : revuechantiers@gmail.com / Tel : (509) 3911 56 27

Champ thématique et directives de rédaction

CHANTIERS est une revue scientifique de l'Université d'État d'Haïti (UEH). Coordonnée par la Faculté d'Ethnologie (FE) et la Faculté des sciences humaines (FASCH), elle est spécialisée dans les sciences humaines et sociales. Deux (2) fois l'an, elle accueille des articles résultant de recherche empirique, d'essai, de compte-rendu, de recension critique. Son champ thématique et son périmètre éditorial s'étendent sur des thématiques scientifiques et des enjeux sociétaux contemporains comme : criminalité, organisation sociale, changement social, rapport de genre, organisation de pouvoir d'État, démocratie, intervention et service public, coopération internationale, aide humanitaire, crise politique, règlement de conflits, justice transitionnelle.

A la préparation de chaque parution qui s'effectue tous les six (6) mois, un appel à contribution est lancé aux chercheurs-es, enseignants-es et professionnels-les des sciences humaines et sociales les informant de l'opportunité qui leur est offerte pour publier les résultats de leur recherche, leurs essais d'analyse, leurs comptes-rendus de lecture, leurs recensions-critiques. La revue publie à la fois des numéros thématiques et des varias (numéros hors-thème). Les articles proposés sont soumis à un premier niveau d'évaluation assuré par un comité de rédaction guidé d'un conseil scientifique. Par la suite, ils sont confiés à un comité de relecture composé de pairs agissant en double aveugle pour une évaluation approfondie.

Pour être accepté, un article soumis à la Revue CHANTIERS doit être inédit et rédigé en français ou en créole qui sont les deux (2) langues principales de publication. Il fera l'objet d'une sélection et si besoin est d'une révision. Il ne dépasse pas 5,000 mots ou 20,000 caractères. Il est donc demandé aux contributeurs et aux contributrices de limiter leur texte à un maximum de vingt (20) pages en Word et PDF- espace, notes, schémas et cartes étant compris. Times New Roman est la police typographique exigée pour le manuscrit, cette typographie étant en caractère 12 et interligne 1.5. L'auteur doit veiller à ce que les têtes et les pieds de page soient vides. Il doit limiter les notes de bas de page en évitant celles indiquant des références bibliographiques. Si besoin est, ces notes doivent être de clarification ; elles doivent être cumulées et mises à la fin de l'article, avant la bibliographie. Après la publication, les auteurs-es peuvent reproduire leurs articles en indiquant la source originale qu'est CHANTIERS.

Tel : (509) 3911 56 27
Email : revuechantiers@gmail.com



Les articles destinés à la Revue CHANTIERS doivent avoir en préambule un résumé contenant cent cinquante (150) mots au maximum. Outre la langue utilisée, c'est-à-dire celle dans laquelle l'article est écrit, le résumé doit être traduit en anglais afin de garantir l'accessibilité de l'article à un public plus large. Juste après le résumé et sa traduction en anglais, les auteurs-es doivent indiquer trois (3) à sept (7) mots-clés jugés pertinents dans le texte.

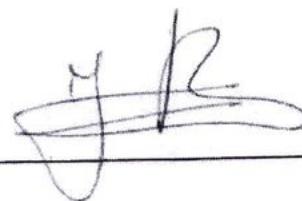
Par ailleurs, il est exigé aux contributeurs et contributrices de :

- Soigner leur style par la précision, la concision, l'harmonie et la clarté ;
- Vérifier l'orthographe des mots employés et faire l'usage correct de la ponctuation ;
- Définir les abréviations et les acronymes dès la première fois qu'ils apparaissent dans le texte ;
- Eviter toutes formes de plagiat, cela étant de la responsabilité unique des auteurs-es ;
- Citer les sources des données collectées au niveau des documents (écrits, audio ou audiovisuels) en suivant des règles de formatage cohérentes pour les différents types de références, comme les livres, les articles de revues et les actes de conférences ;
- Le style de Chicago B est adopté pour les références de sources et la bibliographie.

Dans les lettres de soumission, les contributeurs et les contributrices doivent préciser leur nom et prénom, leurs affiliations institutionnelles et coordonnées au tout début des articles. Le comité de rédaction s'en servira pour présenter les auteurs-es et crédibiliser les articles. Cependant, l'identité des contributeurs et contributrices ne doit en aucun cas être mentionné dans le contenu des articles. Par exemple, en citant leurs propres publications, les contributeurs et contributrices doivent le faire exactement de la même manière qu'ils/elles le font pour les autres références utilisées dans l'article afin de ne pas révéler leur identité. Cela facilitera le processus d'évaluation anonyme des propositions d'articles. Les contributeurs et les contributrices doivent décliner leur identité, c'est-à-dire : noms, prénoms, affiliations et coordonnées. Le comité de rédaction s'en servira pour présenter les auteurs-es et crédibiliser leurs articles.

Qu'il s'agisse de citations d'articles ou d'ouvrages, les auteurs-es doivent respecter le format suivant :

- Les citations de moins de cent (100) mots, appelées « citations courtes », sont intégrées dans le corps du texte et encadrées par les guillemets français (doubles chevrons, « ... »). Le recours au guillemets anglais [“...”] ne s'applique que dans le cas de la mise entre guillemets au sein d'une citation entre guillemets français ;
- Les citations qui excèdent cent (100) mots, appelées « bloc de citations, constituent des paragraphes indépendants, sans guillemets, mais mis en retrait. Ce bloc de citation est présenté sous le même format que les autres paragraphes.



Tel :- (509) 3911 56 27
Email : revuechantiers@gmail.com

Les références bibliographiques sont indiquées dans le corps du texte, entre parenthèses, et comprennent le nom de l'auteur suivi de la date sans virgule, puis de deux points et de la référence de page. Elles ne font pas l'objet d'une note en bas de page, celles-ci étant réservées aux remarques et commentaires qui comprendront aussi - en cas de besoin- un renvoi semblable à celui qui apparaît dans le corps du texte. Pour les notes, on utilise des caractères plus petits : times New Roman 10. Les sources des consultations en ligne doivent être aussi indiquées.

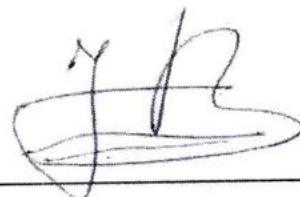
La bibliographie se présente comme suit :

- Pour un livre : Nom, prénom et l'année de publication consultée, celle de la première édition étant mise entre [...] : Titre en Italique. Lieu d'édition : maison d'édition.
- Pour un chapitre dans un ouvrage collectif ou un article dans une revue : Nom, prénom et l'année de publication ; titre du chapitre ou de l'article, le tire de l'ouvrage collectif ou le nom de la revue en italique. Numéro de pages. Nom et prénom du compilateur. Lieu d'édition : maison d'édition.
- Quand il y a plus d'un auteur : Nom et prénom pour le premier auteur, prénom et nom pour les autres.
- Pour des références d'un même auteur, insérer un tiret par ordre du plus récent.
- Pour l'éditeur et le traducteur, utiliser les abréviations : éd. et trad.
- Quand il y a divers volumes : il faut indiquer le ou les consultés.
- Pour les articles et chapitres d'ouvrages, il faut mettre les numéros de pages.
- Pour un article de presse et de revue, un chapitre d'ouvrage : il faut mettre les numéros de page.

En résumé, les articles soumis à la Revue CHANTIERS doivent se présenter :

- Sous format numérique et être envoyés en Word et PDF à l'adresse électronique revuechantiers@gmail.com ;
- Avec un résumé de 150 mots au maximum, titré en créole ou en français selon la langue de l'écriture du texte principal et une version anglaise ;
- Et aussi avec une liste de 3 à 7 mots-clés écrits dans la langue principale et traduit à l'instar du résumé.

Voilà donc les prescrits faits aux contributeurs et contributrices de la Revue CHANTIERS. Les comités de rédaction et de relecture en tiendront compte pour évaluer les manuscrits reçus.



Tel :- (509) 3911 56 27

Email : revuechantiers@gmail.com